

**Jean-Louis MASSON**

*Sénateur de la Moselle*



# **Projet de loi relatif à Notre-Dame de Paris**

## **Lettre ouverte aux sénateurs LR et à leurs alliés de la majorité sénatoriale**

Chers collègues,

Nous examinerons bientôt au Sénat le projet de loi sur la restauration de Notre-Dame de Paris. Ce projet a été adopté par la majorité parlementaire avec l'accord tacite de députés de l'opposition puisque sur le vote final, seul un député LR sur 104 a voté contre. Or ce texte est extrêmement dangereux et il est important de s'y opposer clairement.

Le projet de loi habilite en effet le Gouvernement à décider par ordonnances, des dérogations aux règles « *de construction et de préservation du patrimoine* ». C'est inacceptable car on ne doit pas s'affranchir des règles fondamentales concernant les monuments historiques, surtout pour Notre-Dame de Paris.

Un tel blanc-seing permettrait à l'exécutif de décider comme bon lui semble, en refusant de reconstruire à l'identique, quitte pour cela à défigurer cet héritage national au profit de ce que le ministre de la Culture appelle « *des gestes architecturaux contemporains* ».

Les spécialistes sont unanimes pour dire que si on veut une reconstruction de qualité, il faut agir avec prudence en se donnant le temps. Tout le contraire des intentions du Président de la République, lequel veut surtout faire une inauguration dans cinq ans, à l'occasion des Jeux olympiques. Dans ce but, l'exécutif l'intention de contourner les règles architecturales, quitte à bâcler les travaux.

C'est aberrant car Notre-Dame de Paris est un héritage plus que millénaire de la France... alors que dans mille ans, personne ne se souviendra des Jeux olympiques de 2024. Il faut donc être clair. Non seulement, ce projet de loi est inopportun, mais il est également dangereux puisqu'il peut conduire à défigurer un monument national emblématique.

Lors des débats au Sénat, nous aurons donc une lourde responsabilité. Il convient de s'opposer clairement à un tel texte, ce qui hélas n'a pas été le cas à l'Assemblée.